Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 022-212200695-20260520-2026_05_08-DE

GUENROC

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE GUENROC

Arrondissement de DINAN

L'an deux mil vingt-six, le vingt mai, à 20 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique à la salle de la mairie sous la présidence de Dominique LEFORESTIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11, Présents : 10, Votants : 11
Date de convocation et affichage : 11 mai 2026

PRÉSENTS : Dominique LEFORESTIER, Tanguy ROQUIER, Antoine DIVARD, Valérie GAREL, Philippe HEURLIN, Bernard HUETTER-GUARDIANI, Ariane DESPORTES, Lise DUVERNOY, Claire GUELAFF, Emmanuel MATHIOT

ABSENTS excusés : Anne-Sophie ROUXEL qui donne procuration à Dominique LEFORESTIER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Tanguy ROQUIER.

Demandes de subvention (2026-05-08)

Le conseil municipal examine les demandes de subventions et rappel que l'octroi de subvention est corrélé à l'apport d'intérêts direct ou indirects générés par les associations demandeuses et ses habitants. L'examen et les sommes allouées sont discutées au cas par cas.

Le Conseil municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, avoir pris connaissance de tous les éléments, en avoir débattu et délibéré, décide de :

- Comice agricole : Pas de subvention en 2026, (à l'unanimité)
- ASGG : 150 €, (10 voix pour, 1 voix contre)
- FNACA : 60 € , (à l'unanimité)
- Associations : le FARE, CLOE, Secours Populaire, Maison Escargot : Pas de subvention, (à l'unanimité)

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.
Pour expédition conforme, Certifié exécutoire

Le Maire,
Dominique LEFORESTIER

MAIRIE DE GUENROC
COTES D'ARMOR

La secrétaire de Séance,
Tanguy ROQUIER